

# **Expérimenter la transition socio-écologique dans les territoires urbains : les trajectoires différenciées de deux communes du Grand Paris**

## **Experimenting with the socio-ecological transition in urban areas: the differentiated trajectories of two municipalities in Greater Paris**

**Nathalie BLANC**

CNRS LADYSS Université de Paris Cité  
nathali.blanc@wanadoo.fr  
ORCID : 0000-0002-3541-2107

**Caroline GALLEZ**

Laboratoire Ville Mobilité Transport, Université Gustave Eiffel – ENPC  
caroline.gallez@univ-eiffel.fr  
ORCID : 0000-0002-0454-2937  
Autrice correspondante

**Éléonore GENEST**

Laboratoire Espace, Université de Côte d'Azur  
genesteleonore@gmail.com  
ORCID : 0009-0002-8807-1462

**Diego ANTOLINOS-BASSO**

Sciences Po, CEVIPOF et Médialab  
diego.antolinosbasso@sciencespo.fr  
ORCID : 0000-0002-1717-7350

**Jean CHICHE**

IRHC CNRS et Sciences Po CEVIPOF  
jean.chiche@sciencespo.fr  
ORCID : 0000-0003-3064-4918

**Hugo ROCHARD**

CNRS LADYSS Université Paris Cité  
hugo.rochard@gmail.com  
ORCID : 0000-0003-0229-1545

**Mots-clés** : action publique locale, initiatives citoyennes, expérimentation, transition socio-écologique, inégalités socio-environnementales.

**Keywords** : local public action, citizen initiatives, experimentation, socio-ecological transition, socio-environmental inequalities.

**Classification JEL** : H7, O35, Q54, R58, Z18.

## Résumé

*Depuis les années 2010, des initiatives de la société civile se déploient dans les domaines de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire. Elles constituent un ensemble hétérogène de collectifs qui se saisissent de problématiques socio-environnementales dont les porteurs estiment qu'elles sont insuffisamment prises en charge par les pouvoirs publics. Les actions engagées sont diverses : amélioration du cadre de vie, protection de l'environnement, alimentation saine, recyclage, réemploi, mobilités douces, énergie renouvelable. Au-delà de leurs spécificités, il s'agit de comprendre à quel type de transformation socio-écologique ces mobilisations participent. Dans cet article, nous analysons la manière dont ces collectifs, en adressant de manière conjointe les problématiques sociales et environnementales et en proposant des expérimentations collectives de changement des pratiques du quotidien offrent des capacités de résistance ou esquissent des propositions alternatives aux régimes sociotechniques, politiques et économiques dominants. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les cas de deux communes du Grand Paris, Clamart et Ivry-sur-Seine.*

## Abstract

*Since the 2010s, civil society initiatives have been developing in the fields of the environment and the social economy. They constitute a heterogeneous group of collectives tackling socio-environmental issues which, in the view of their promoters, are insufficiently addressed by public authorities. The actions undertaken are diverse: improving the living environment, protecting the environment, healthy eating, recycling, reusing, sustainable mobility, renewable energy. Over and above the specific features of their activities, the aim is to understand the type of socio-ecological transformation to which these mobilizations are contributing. These collectives usually start from observations of the malfunctioning of existing political and economic systems, both in terms of their impact on the environment and on health, as well as the loss of social ties and the weakening of collective capacity to act. They then form "publics" (in Dewey's sense) to intervene in the regulation of problems, offering local spaces and means of resistance to the dominant socio-technical, political and economic regimes. Their approach to transition issues is transversal, in the way they integrate social and environmental issues and raise the question of change from the perspective of everyday practices. In this article, we analyze the contributions of these collectives to socio-environmental transformations from two complementary angles. The first is that of experimentation, based on the idea that citizens are endowed with agency and a capacity to test concrete solutions to problems that concern them. The second concerns the relations that these collectives maintain with local public authorities, and their contribution to a more or less advanced democratization of climate issues. To do this, we draw on the contrasting cases of two Greater Paris communes, Clamart and Ivry-sur-Seine. The comparison allows us to analyse the influence of local contexts and socio-political trajectories on the potential for local social-ecological transformation.*

## Points clés

- Nous analysons les transformations socio-environnementales auxquelles participent les associations orientées vers les transitions sociales et environnementales.
- Ces associations contribuent aux transformations par l'expérimentation de pratiques sociales alternatives, plus durables et/ou par la préservation du cadre de vie local.
- Le croisement de deux communes du Grand Paris (Ivry-sur-Seine et Clamart) montre que les potentiels de changement dépendent des trajectoires et des contextes socio-politiques locaux.

- 1 -

## Introduction

Les initiatives de la société civile qui se déploient actuellement dans les domaines de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie circulaire, principalement sous forme associative, constituent un ensemble hétérogène de collectifs qui se saisissent de problématiques socio-environnementales, en estimant qu'elles sont insuffisamment prises en charge par les pouvoirs publics. Les actions engagées couvrent une grande diversité d'enjeux, allant de l'amélioration du cadre de vie et de la protection de l'environnement à l'alimentation, au recyclage des déchets, au réemploi des objets, aux mobilités actives, ou à la fourniture d'énergie renouvelable. Les recherches existantes se sont souvent concentrées sur un type particulier d'activité, par exemple : le jardinage partagé (Demailly, 2014 ; Celata et Coletti, 2018 ; Metsdagh, 2018), l'agriculture urbaine (Ernwein et Salomon Cavin, 2014), les recycleries (Bobel, 2019), les ateliers d'autoréparation de vélos (Rigal, 2022). Quelques travaux questionnent la portée de ces collectifs dans une perspective plus globale de transformation des pratiques et des milieux de vie vers la durabilité (Antolin-Basso *et al.*, 2020 ; Blanc et Paddeu, 2018 ; Blanc *et al.*, 2022) ou d'apprentissage de pratiques plus sobres (Gallez, 2023).

Nous nous plaçons dans la lignée de travaux sur « l'environnementalisme ordinaire » (Blanc et Paddeu, 2018 ; Blanc *et al.*, 2022) ou l'« environnementalisme de la vie quotidienne » (Schlosberg et Coles, 2016), qui reconnaissent la portée matérielle, sociale et politique des actions engagées par ces mouvements citoyens. L'environnementalisme ordinaire, selon Blanc *et al.*, (2022), se démarque de formes de militantisme écologique radical et regroupe des personnes souvent faiblement politisées mais bien engagées autour d'un changement de pratiques qui peuvent sembler « banales », telles que le jardinage ou la sensibilisation au gaspillage alimentaire. Cet intérêt pour les conditions de la vie quotidienne recouvre une dimension politique, car elle renvoie à la manière dont les personnes se saisissent de problèmes et agissent en faveur de pratiques et de modes de vie qu'elles estiment plus durables. Sous l'angle des pratiques démocratiques, cette dynamique peut être envisagée à l'aune de la constitution de « publics » locaux, au sens de Dewey. Selon Dewey (2010), le public se constitue lorsque des individus, en réaction aux effets dysfonctionnels générés par des activités sociales, décident d'intervenir dans leur régulation.

Sur cette base, nous interrogeons la capacité des collectifs citoyens à introduire et à expérimenter de nouvelles modalités de transformation socio-environnementale à l'échelle des territoires habités. Cette analyse s'appuie sur le deuxième volet d'un programme de recherche, Civic Act, qui interroge les interdépendances entre les dynamiques de transformation socio-environnementales issues de la société civile et les caractéristiques et trajectoires des territoires qui les accueillent<sup>1</sup>. Dans cet article, nous nous focalisons sur deux communes du Grand Paris, Clamart et Ivry-sur-Seine, qui représentent des cas contrastés de dynamiques adaptatives, tant dans les relations entre pouvoirs publics et société civile que de formulation et de prise en charge des problématiques environnementales et sociales. Après

avoir présenté l'approche théorique (2), la méthodologie et le protocole d'enquête (3), nous décrivons les caractéristiques de l'urbanisation, des trajectoires politiques et de l'état des mobilisations socio-environnementales dans ces deux communes (4). Nous illustrerons ensuite la portée transformative des initiatives citoyennes en lien avec l'action publique dans ces deux communes à travers deux angles complémentaires : le premier est relatif aux expérimentations conduites par les associations sur ces territoires (5) ; le deuxième concerne les relations que les mobilisations entretiennent avec les pouvoirs publics locaux (6). Pour chacune de ces dimensions, nous analysons la prise en compte conjointe et la portée des actions entreprises en matière d'environnement et de justice sociale et environnementale.

## - 2 -

### **Cadre théorique : expérimenter face à l'urgence climatique**

Depuis la fin des années 2000, l'adaptation aux changements climatiques occupe une place croissante dans la recherche académique comme dans les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La prise de conscience que les politiques d'atténuation ne suffiront pas à enrayer les conséquences des changements climatiques et la reconnaissance du caractère irréfutable de la responsabilité humaine<sup>2</sup> expliquent l'intérêt marqué pour cette problématique dans divers domaines des sciences et techniques et des sciences sociales. Sous l'influence de ces travaux, l'adaptation devient centrale dès le cinquième rapport du GIEC (2014), qui distingue « l'adaptation incrémentale », renvoyant à des ajustements progressifs, de « l'adaptation transformationnelle », correspondant à des modifications plus fondamentales des systèmes socio-écologiques (Simonnet, 2015). Le sixième rapport, publié en 2022, souligne la nécessité d'une approche transversale de l'adaptation, intégrant les dimensions sociales, institutionnelles et relatives à la gouvernance. Les questions de vulnérabilité, de résilience, d'équité et de justice y sont présentées comme incontournables, pour l'évaluation des risques climatiques comme dans les réponses à apporter.

Dans la littérature internationale, le recours à la notion de « transformation » renvoie généralement à une distanciation critique vis-à-vis de la transition et de son acception souvent limitée aux dimensions de changement des systèmes socio-techniques. La transformation a fait l'objet de définitions variées, sinon purement métaphoriques (Feola, 2015). Plusieurs auteurs insistent sur la nécessité de réfléchir aux questions sociales et politiques soulevées par les problématiques d'adaptation et de transformation (Pelling, 2011 ; O'Brien, 2012 ; Pelling *et al.*, 2015). Selon Ribot (2011), l'adaptation transformationnelle suppose de s'intéresser aux facteurs sociaux, politiques et économiques qui produisent les vulnérabilités, notamment pour éviter de transférer l'effort d'adaptation sur les individus. Pour Blythe *et al.* (2018), la pluralité et les résistances constituent des moteurs de transformation, et des sources potentiellement inspirantes pour la découverte de futurs radicalement alternatifs ; ainsi, le manque d'intérêt pour la diversité sociale et pour la dimension conflictuelle

et politique inhérente à la transformation risquerait d'aboutir à sa dépolitisation, mais aussi à son affaiblissement. C'est en nous appuyant sur ces recherches, qui placent les inégalités sociales et la dimension politique au cœur de l'adaptation que nous interrogeons dans quelle mesure et sous quelles formes les mobilisations à visée socio-environnementale qui se multiplient depuis les années 2010 contribuent à la transformation socio-écologique des territoires urbains.

Plus spécifiquement, nous posons l'hypothèse générale que c'est par leur positionnement sur le changement des pratiques et des modes de vie au sein d'un territoire que ces collectifs renouvellent les modalités de l'agir collectif face aux enjeux environnementaux. Cette hypothèse s'appuie sur différents concepts et sources théoriques. Tout d'abord, nous posons l'idée que les pratiques de la vie quotidienne constituent un espace privilégié d'analyse du changement social. Ce postulat s'inspire à la fois de Lefebvre (1977), qui place les gens ordinaires et leurs pratiques à la source du changement social, et de la théorie des pratiques, qui considère les pratiques routinières comme des instruments de reproduction ou de changement des systèmes dominants (Shove *et al.*, 2012). Par ailleurs, en lien avec la notion d'*everyday environmentalism* (Loftus, 2012), nous poursuivons l'investigation de l'environnementalisme ordinaire (Blanc et Paddeu, 2018), en analysant comment les mobilisations sociales se saisissent des conditions de subsistance, des matérialités et des pratiques de la vie quotidienne pour agir en faveur de modes de vie écologiquement plus durables et socialement justes. Cette réflexion s'inscrit dans la lignée de travaux reconnaissant la portée politique des mobilisations qui, à partir des pratiques quotidiennes, adressent des enjeux de justice environnementale (Agyeman *et al.*, 2016), résistent aux pratiques et aux « circulations de pouvoir » qui portent atteinte à l'environnement et à la santé (Schlosberg et Coles, 2016) ou encore expérimentent des modes de vie alternatifs (Pruvost, 2013).

Dans cet article, nous nous focalisons sur la manière dont une diversité de collectifs engagés autour des enjeux environnementaux, de solidarité ou de lutte contre les inégalités sociales expérimentent des pratiques alternatives et plus durables face aux changements climatiques. L'expérience constitue l'un des fondements de la relation des êtres humains à leur environnement et de son évolution<sup>3</sup> (Blanc et Legrand, 2019). C'est à travers la manière dont les personnes perçoivent et incorporent leur environnement, subissent ses contraintes, habitent un milieu, que se co-construisent et évoluent les formes socio-naturelles, mais aussi les manières de ressentir et de s'occuper de l'environnement. Zask (2022) rappelle que dans l'approche pragmatiste de Dewey, l'expérience est aussi une pratique démocratique. Elle ne se limite ni à une perception de l'environnement (ce qui nous frappe), ni à une accumulation d'observations qui nous rendraient expérimentés. Selon Dewey, l'expérience entendue comme forme d'intervention interactive, adaptative constitue un fondement des pratiques démocratiques : la manière dont les individus perçoivent des dysfonctionnements, mènent une « enquête » sur le monde social et s'organisent pour prendre part à la régulation des problèmes constitue une « phase décisive de l'autogouvernement » (Zask, 2022, p. 53). Blanc et Legrand (2019) proposent également de dépasser la dimension d'épreuve personnelle associée à l'expérience en privilégiant la notion d'expérimentation, en tant que pratique

itérative de transformation de son quotidien, des modalités vécues de son expérience. L'expérimentation se trouve au cœur des projets et des modes d'intervention des collectifs citoyens à visée socio-environnementale. Elle suppose l'existence d'une agentivité et d'une capacité de ces acteurs sociaux, dans un temps et un contexte précis, à éprouver des solutions concrètes à des problèmes qui les concernent.

C'est sur la base de ce cadre théorique que nous avons mis en œuvre notre enquête qualitative, dont nous rappelons ci-après les principaux éléments de méthode.

### - 3 -

## Méthodes et terrains

Le travail de recherche déjà mené dans un premier volet de la recherche (Civic Act 1) a mis en lumière les apports d'un dispositif mixte ouvert aux techniques d'enquêtes variées, statistiques, cartographiques et discursives. En utilisant les variables qui décrivent la composition de la couverture des territoires pour les classifier, il s'agissait de rendre compte du lien entre une morphologie environnementale et urbaine, à laquelle s'ajoutent les composantes socio-économiques, politiques et de santé, et les mobilisations ancrées dans ces communes (Blanc, Paddeu, 2018 ; Antolinos-Basso *et al.*, 2020).

Le deuxième volet Civic Act 2 s'est donné pour objectif d'étudier l'évolution des relations entre les collectivités locales et les associations et collectifs dans le cadre de la transition socio-écologique au prisme de la justice sociale, environnementale et climatique. Une équipe pluri-disciplinaire a réalisé une analyse quantitative des inégalités socio-environnementales (avec des indicateurs socio-démographiques et d'occupation des sols) des territoires du Grand Paris. Partant de là, quatre communes (Paris 18<sup>e</sup>, Ivry-sur-Seine, Aubervilliers, Clamart) ont été sélectionnées, en fonction des inégalités socio-environnementales observées. Des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des associations et des élus locaux, ainsi que plusieurs observations participantes, notamment dans le cadre de réunions publiques. Les entretiens ont été mis en regard de ceux qui avaient été réalisés en 2017, lors de la première phase du projet. Le croisement des quatre territoires permet d'étudier les spécificités des mobilisations des associations et collectifs au regard des inégalités socio-environnementales des communes. Pour cet article, nous retenons uniquement les cas extrêmes selon les critères de notre échantillonnage : Clamart et Ivry-sur-Seine, l'une aisée et peu engagée sur les questions environnementales et l'autre populaire et très impliquée (à l'échelle des acteurs locaux et de la société civile) autour des problématiques de transition écologique et solidaire.

Le choix des associations enquêtées repose sur une double démarche : le tri des associations répertoriées au répertoire national des associations ayant trait à l'environnement ou au cadre de vie, l'enquête locale et de fil en aiguille auprès des associations croisant enjeux sociaux et environnementaux, des entretiens auprès des collectifs permettant de cerner leurs liens et leurs rapports aux autorités locales.

## - 4 -

## Deux communes aux trajectoires politiques et aux dynamiques socio-environnementales contrastées

Quelques éléments des environnements et des histoires de Clamart et d'Ivry-sur-Seine illustrent les interdépendances entre les mobilisations socio-environnementales, l'urbanisation, les profils socio-démographiques et les trajectoires politiques de ces deux territoires (Tableau 1).

**Tableau 1 – Données comparatives Clamart – Ivry-sur-Seine**

	Clamart	Ivry-sur-Seine
<b>Population Superficie, densité</b>	52 925 hab. 876 ha, 6 034 hab./km <sup>2</sup>	63 758 hab. 588 ha, 10 450 hab./km <sup>2</sup>
<b>Mode d'occupation du sol</b>	24 % espaces naturels 15 % habitat collectif 32 % habitat individuel 4 % activités	4 % espaces naturels 23 % habitat collectif 5 % habitat individuel 25 % activités
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>	26 % cadres 28 % employé.es 11 % ouvrier.es	30,3 % cadres 24 % employé.es 14 % ouvrier.es
<b>Revenu annuel médian par unité de consommation</b>	27 840 € /UC	18 810 € /UC
<b>Taux de pauvreté Taux de chômage</b>	11 % 10 %	27 % 15 %
<b>Trajectoire politique</b>	LR depuis 2014 PS : 2001-2014 Centre : 1960-2000	PC depuis 1924
<b>Enquête</b>	9 associations 2 technicien.nes/élu.es	14 associations 9 technicien.nes/élu.es

Sources : INSEE ; Institut Paris Région, MOS 2021.

### 4.1. Clamart

Clamart, qui compte 52 926 habitants en 2018, est située dans le département des Hauts-de-Seine à l'ouest de Paris, et sa densité dépasse 6 000 hab./km<sup>2</sup>. La superficie communale comprend 24 % d'espaces naturels (dont le Bois de Clamart, 209 ha), 32 % d'habitat individuel et 4 % d'espaces dédiés aux activités. La population se caractérise par une sur-représentation des classes supérieures et une sous-représentation des classes populaires. En 2017, le taux de chômage (10,3 %) est inférieur à la moyenne francilienne (12,4 %), de même que le taux de pauvreté (11,0 % contre



15,3 %). Quant au revenu disponible par unité de consommation (27 840 €/UC en 2019), il est légèrement supérieur à la médiane régionale (24 060 €/UC).

Ces moyennes masquent des disparités, révélées notamment par la différenciation sociale des espaces résidentiels au nord et au sud. Le Bas Clamart, au nord, accueille le centre historique de la ville et une majorité d'habitants aisés, avec une forte proportion d'habitat pavillonnaire ou de petits immeubles collectifs de qualité. Malgré leur localisation en zone dense, ces quartiers résidentiels sont relativement préservés des expositions fortes aux pollutions atmosphériques et sonores. Le Haut-Clamart, au sud, est isolé du centre et regroupe plusieurs quartiers d'habitat social, bordés d'infrastructures routières à forte circulation. Plusieurs opérations de requalification urbaine ont été entreprises, visant à attirer de « nouveaux habitants »<sup>4</sup>. Ces deux espaces sont quasiment séparés par le Bois de Clamart, vaste espace semi-naturel qui occupe un quart de la superficie communale, régulièrement menacé par des projets d'infrastructures de transport qui suscitent des mobilisations environnementales récurrentes.

Clamart est intégrée depuis 2016 dans l'établissement public territorial (EPT) Vallée Sud Grand Paris. La trajectoire politique montre un ancrage centriste (UDF) entre la fin des années 1960 et les années 2000, suivie d'une parenthèse socialiste (2011-2014). Le maire actuel, Jean-Didier Berger, a été élu en 2014 sous l'étiquette UMP-MoDem. Réélu en 2020, il est vice-président de la région Île-de-France, et président de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris. D'après les entretiens réalisés, la municipalité est peu ouverte aux enjeux écologiques et peu encline à apporter son soutien aux associations locales qui agissent dans ce domaine, lorsqu'elle n'est pas ouvertement hostile. Les rapports de force entre le monde associatif, les habitants et les municipalités successives à propos des impacts environnementaux des grands projets d'aménagement ne sont pas nouveaux, aux dires de plusieurs interlocuteurs. En attestent les mobilisations contre un projet de voie express et de métro souterrain et, plus récemment contre un projet d'élargissement de la voirie routière associée au projet de tramway (TM10) traversant le Bois de Clamart et le projet d'aménagement de la gare de Clamart dans le cadre du Grand Paris Express. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, sous la pression de plusieurs associations, le développement du vélo paraît s'inscrire à l'agenda municipal.

L'activité associative à Clamart autour des questions environnementales est modérée, notamment au regard d'Ivry-sur-Seine. En particulier, peu d'associations croisent les aspects sociaux et environnementaux. Sur les neuf collectifs enquêtés, quatre ont une vocation de plaidoyer politique dans le domaine de l'écologie et de la défense d'un cadre de vie durable (Vivre à Clamart, collectif CNR) ou dans la promotion du vélo (Dérailleurs, collectif Vélo VSGP) ; trois autres ont un mode d'action local, de gestion socio-environnementale dans un domaine spécifique (Bergeries en ville, le Jardin des Galvents, le Rayon Vert) ; deux associations, enfin, ont une vocation généraliste, orientée vers le développement d'écogestes et la sensibilisation à l'écologie ou le bien-être (les Petits Pois sont Verts et la Ruche atelier).

## 4.2. Ivry-sur-Seine

Ivry-sur-Seine compte 63 309 habitants et sa densité (10 450 hab/km<sup>2</sup>) est nettement plus élevée que celle de Clamart. Elle ne compte que 4 % d'espaces naturels (dont le Parc des Cormailles, 7,8 ha) et 5 % d'habitat individuel, contre 25 % d'espaces dédiés aux activités. En 2018, le taux de chômage (13 %) est légèrement supérieur à la moyenne régionale et le taux de pauvreté (28 %) est nettement plus élevé. La population, jeune (23,1 % de 15-29 ans), compte près de 23,5 % de personnes immigrées en 2018. Le revenu médian par unité de consommation (18 810 €/UC) est nettement inférieur à la moyenne régionale, soulignant une forte concentration des classes populaires.

Située à la confluence de la Seine et de la Marne, Ivry-sur-Seine a vu son territoire marqué par l'ère industrielle, encore très présente dans le paysage contemporain : l'usine de traitement des déchets du SYCTOM<sup>5</sup> et tous les établissements industriels ou en cours d'évolution marquent le paysage urbain à l'approche des voies ferrées qui longent les bords de Seine. Du fait de sa position géographique stratégique, dans un contexte de crise du logement en Ile-de-France, la commune est soumise à une forte pression foncière. Plusieurs grands projets en cours pourraient contribuer à la gentrification de la commune. Le cadre de vie se caractérise par une forte pollution atmosphérique due au périphérique et à l'usine d'incinération, ainsi qu'une pollution des sols en lien avec les anciennes activités industrielles. Les espaces verts sont limités, malgré l'existence des jardins ouvriers historiques (250 jardins cultivés en potagers et vergers) et de plusieurs jardins partagés.

Ivry-sur-Seine est intégrée dans l'EPT Orly Seine Bièvre. La gageure pour cette ville dirigée par une équipe édiltaire socialiste dès 1896 est de maintenir sa population et de s'engager dans une transition socio-écologique soucieuse des risques encourus par le territoire, entre inondations et sécheresses. Fort de la longévité d'implantation du communisme, Philippe Bouyssou, maire élu sous l'étiquette du PCF depuis le 7 février 2015, a été réélu en juin 2020 avec le soutien d'une liste citoyenne et un projet à forte dimension écologique. Il est également vice-président au sein du comité syndical du SYCTOM et conseiller métropolitain pour la Métropole du Grand Paris. La municipalité exprime son engagement en faveur de la transition écologique à travers une démarche de Convention citoyenne pour le climat, engagée en juin 2021. Au sein d'un tissu associatif local extrêmement varié (environ 600 associations locales), de nombreux collectifs ont été créés à partir des années 2010 autour des problématiques sociales et environnementales.

Au total 20 personnes ont été interviewées et 14 associations ont été enquêtées : trois ont une activité de plaidoyer environnemental ou social (Sève Urbaine, Collectif 3R, Association pour le Forum Social) ; quatre sont des jardins partagés ; deux œuvrent dans le domaine de l'alimentation saine et solidaire (Etal solidaire, les Dépavés.es) ; une est une ressourcerie (la Pagaille) ; une autre un tiers lieu (situé à Alfortville mais intervenant fréquemment à Ivry : la Courcyllette) ; une dernière développe des actions de sensibilisation à l'environnement dans le domaine culturel (Théâtre El Duende). Plusieurs ont un profil d'activités mixte, comme la Pagaille ou la Courcyllette. En plus de ces associations récentes, la communauté locale

d'Emmaüs a été enquêtée : bien que son activité principale relève du domaine social, l'association nationale revendique depuis quelques années la reconnaissance de son activité en matière de recyclage.

## - 5 -

### **Agir sur le milieu de vie, changer les pratiques**

À Clamart comme à Ivry-sur-Seine, plusieurs associations enquêtées sont engagées dans la préservation de l'environnement et du cadre de vie et dans le changement des pratiques de consommation et de mobilité. Leur expérience de terrain, de gestion d'un espace, rend les activistes conscient.es de ce qui peut être entrepris. Les modes d'action des collectifs reflètent les contrastes entre les environnements urbains et les profils socio-démographiques de ces deux communes.

#### **5.1. Résister, pour préserver ou reconfigurer le cadre de vie**

Vivre à Clamart, créée au début des années 1970, œuvre pour défendre le cadre de vie<sup>6</sup>. La présence du Bois de Clamart, prolongement de la forêt de Meudon et enclave « naturelle » à demi-préservée qui couvre un quart de la superficie communale, constitue une référence partagée pour les activistes, qui souhaitent sauvegarder des espaces propices à la biodiversité, à l'atténuation de certaines nuisances et à la qualité de vie des habitant.es. Plusieurs actions ont été engagées pour s'opposer aux grands projets impactant l'environnement. Or la commune de Clamart a été particulièrement concernée par la multiplication des projets d'infrastructures de transport, et plus récemment par des projets de requalification urbaine dans le Haut de Clamart qui, selon les activistes, accroissent systématiquement la « bétonisation » des espaces. L'une des actions collectives à propos du tramway T10 a abouti en juillet 2021 à la remise en cause – fait rare, qui a nécessité beaucoup de travail sur les plans technique et juridique aux dires de nos interlocuteurs - de la déclaration d'utilité publique au motif de l'absence d'étude d'impact environnementale. Le collectif CNR<sup>7</sup>, plus informel, regroupe quelques personnes qui affirment leur engagement « rouge et vert ». Créé à l'occasion de l'inauguration de la future station du Grand Paris Express, ce collectif organise des manifestations et contribue à la rédaction d'un petit journal (*Un jour à Clamart*), s'oppose aux projets immobiliers ou de requalification urbaine en dénonçant leurs impacts sociaux (destruction de logement social) et environnementaux (coupage des arbres, bétonnisation). Vivre à Clamart, le collectif CNR, les Dérailleurs et l'association locale des usagers des transports unissent souvent leurs forces dans l'organisation des manifestations sur la voie publique.

À Ivry-sur Seine, plusieurs associations sont engagées dans la lutte contre les pollutions et la reconfiguration du cadre bâti. Leur positionnement diffère selon les sujets, mais il est généralement marqué par une position militante sur l'écologie, engagée sur les enjeux climatiques. Le Collectif 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) s'est créé en opposition à la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris

13, en intentant pour ce faire des actions en justice<sup>8</sup>. Il joue un rôle d'alerte. En association avec Zero Waste et Les Amis de la Terre, il a permis de mettre en évidence des concentrations « records » de dioxine à proximité de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, que la fondation ToxicoWatch estime « parmi les plus élevées des études de biosurveillance menées par en Europe ». Comme dans le cas de Vivre à Clamart, la montée en compétences des membres de l'association leur permet de proposer des scénarios de gestion des déchets alternatifs à ceux qui sont proposés par les pouvoirs publics. En s'appuyant sur le cas d'autres communes qui l'ont déjà expérimenté, ils souhaitent développer le compostage de proximité, s'opposant ainsi à la mise en place d'un méthaniseur, solution défendue par le SYCTOM. Dans une perspective plus transversale, l'association Sève urbaine donne toute sa place au « vivant » dans la transformation du climat urbain et à ses potentialités pour s'adapter aux changements globaux<sup>9</sup>. Les deux fondateurs critiquent l'aménagement de la ville et mettent en avant la nécessité de « dé-bitumer » pour lutter contre les problèmes d'îlots de chaleur. En s'appuyant sur ses connaissances professionnelles de jardinier, l'un des enquêtés formule des contre-propositions à l'aménagement du Parc des Cormailles, géré par le Département. Force est de constater que les contre-propositions des collectifs, même au sein d'une commune ouverte vis-à-vis de la société civile, trouvent peu de terrains d'expérimentation dans le cadre des grands projets d'aménagement ou industriels.

## 5.2. Expérimenter des pratiques plus durables

Une deuxième modalité d'action consiste à revendiquer et à expérimenter un changement des pratiques sociales (consommation alimentaire, mobilité, achat d'objets électro-ménagers, gestion des déchets, etc.), à travers la sensibilisation ou l'éducation à des pratiques à moindre impact environnemental, la transmission de savoir-faire et la mise en place de lieux permettant de les expérimenter, ou encore par l'intervention directe ou indirecte sur les équipements matériels, les aménagements, les règles d'usage et de partage de l'espace.

Le cas des associations locales de promotion du vélo est intéressant pour analyser la diversité des actions mises en œuvre autour des conditions matérielles et réglementaires (infrastructures, règles d'usage de la voirie) des pratiques cyclables, du recyclage et de la réparation des vélos ou encore de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale.

À Clamart, l'association *Les Dérailleurs* a été créée en 2005 autour de la « promotion du vélo et des circulations douces », entendues comme des alternatives à l'usage de la voiture en ville<sup>10</sup>. Interrogé en 2017 lors du premier volet de l'enquête Civic Act, le président de l'association insistait sur le fait qu'à travers le vélo, il s'agissait d'apporter une solution pertinente à « la mobilité, à l'environnement, la pollution, la santé, le lien social », dans l'idée que le vélo permet « un autre type de contact et une autre expérience du contact avec l'environnement que les autres formes de déplacement »<sup>11</sup>. Outre des actions ou des événements spécifiques (marquage des vélos, bourse aux vélos annuelle, participation à la convergence francilienne), son activité se focalise sur le plaidoyer politique. Les activistes revendiquent le réinvestissement d'une partie des espaces dédiés à l'automobile et saisissent toutes

les opportunités de placer le sujet du vélo en ville sur l'agenda local, de concert avec d'autres associations locales de défense de la qualité de vie (Vivre à Clamart) ou des fédérations de défense du vélo constituées à l'échelle de l'EPT (Collectif vélo Vallée Sud Grand Paris). Pour le responsable du collectif vélo VSGP, l'équipement infrastructurel constitue le fondement de la (re)conquête d'un espace pour le vélo, la condition indispensable au développement des pratiques cyclables au quotidien. En se référant au cas modèle de son pays d'origine, les Pays-Bas, il insiste sur le rôle moteur joué par les associations dans le changement des politiques<sup>12</sup>.

Contrairement aux ateliers vélo qui se sont développés dans de nombreuses communes en France depuis les années 2010, l'association les Dérailleurs ne propose pas d'activité autour de la réparation de vélos, même si, depuis l'élargissement de son conseil d'administration, la question est soulevée de développer cette activité. Elle a contribué à la création d'un atelier local, le Rayon Vert, en accompagnant une autre association, Arpeije, dans le montage du dossier. Arpeije est une association d'insertion qui gère différents chantiers employant des personnes éloignées de l'emploi ; le Rayon Vert représente environ un quart de son activité<sup>13</sup>. Les personnes employées à l'atelier sont salariées, la plupart en situation de reconversion professionnelle, *a priori* pas habitantes de la commune. Les bénéficiaires en revanche sont des cyclistes résidant à proximité, qui viennent faire réparer leurs vélos. Durant la pandémie de Covid 19, l'activité d'autoréparation de vélos a été arrêtée et elle n'a pas repris depuis. Les membres d'Arpeije expliquent qu'en se reconcentrant sur les services de réparation, de fabrique et de vente d'objets en tissu de récupération (sacoques vélo), ils ont réussi à équilibrer leur modèle économique, en profitant d'une clientèle de proximité aisée, d'autant plus prête à investir dans ces équipements et services qu'ils sont produits par une organisation à vocation sociale.

À Ivry-sur-Seine, la séparation entre les activités de lobbying politique et de changement par les pratiques est moins marquée. L'association la Courcyclette a fait de ses activités autour du vélo un axe fédérateur d'appropriation des problématiques liées aux stratégies d'adaptation au changement climatique<sup>14</sup>. Selon la fondatrice de l'association, la réappropriation des enjeux liés à la transition écologique peut se faire notamment par le vélo, qui serait une porte d'entrée pour comprendre les différents enjeux de l'espace public. Dans une vision transversale et relationnelle, elle conçoit la Courcyclette comme un « tiers lieu » rassemblant un atelier de réparation de vélos, une épicerie en circuit court, une boutique éphémère et une cantine. L'une des principales réussites de l'association, selon elle, c'est d'avoir réussi à créer un « réseau de quartier », qui fonctionne notamment autour de l'alimentaire ; or selon ses dires, l'alimentaire, le quartier, c'est « ta vie, ton quotidien ». Allier les pratiques dans un lieu fédérateur constitue selon elle une manière d'articuler lien social et transition écologique : « quand on arrive ici pour réparer un vélo, on repart avec des légumes et puis on revient, puis on boit une bière, puis on parle avec machin, puis on commence à être bénévole. C'est un réseau entier, la Courcyclette ».

L'accès à une alimentation saine et le recyclage ou la récupération d'objets font également partie des activités couramment mises en œuvre par les associations. Ici encore, les dynamiques observées à Clamart et à Ivry-sur-Seine sont contrastées,

en particulier en termes d'expérimentation et de prise en compte de la dimension sociale.

En dehors de l'existence d'un point de vente du réseau La Ruche qui dit oui<sup>15</sup>, qui offre un accès direct des consommateurs à des produits locaux, aucune association ne s'est formée autour de ces enjeux à Clamart. L'association Les petits pois sont verts, qui développe des activités de sensibilisation aux enjeux climatiques (ateliers fresque du climat), soutient le développement du vrac alimentaire, dans une optique de réduction des déchets. Pour ce faire, elle œuvre auprès des commerces alimentaires. En septembre 2022 (postérieurement à notre enquête), l'Amap<sup>16</sup> solidaire Les p'tits pois a vu le jour à Clamart, avec le soutien de la fondation Caritas Secours Catholique.

À Ivry-sur-Seine en revanche, plusieurs associations se sont emparées de la question alimentaire et de la gestion des déchets. L'Étal solidaire, créé par les membres du comité de quartier Pierre et Marie Curie, qui a grandi au point d'avoir maintenant quatre points de vente dans chaque maison de quartier, organise deux fois par an un marché de producteurs<sup>17</sup>. Le constat de départ des porteurs du projet était un manque d'offre alimentaire de qualité pour les classes sociales défavorisées. Dans le prolongement d'une aide d'urgence apportée aux familles en difficulté durant la crise sanitaire, l'Étal solidaire cherche à présent à structurer un réseau d'acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire (ESS) autour de la question de la sécurité sociale alimentaire.

Outre le collectif C3R déjà évoqué, La Pagaille est un exemple intéressant d'association à vocation sociale qui s'est orientée vers le recyclage. Née en 2015 de la mobilisation autour d'un important bidonville accueillant des populations roms, l'association s'est concentrée sur le soutien à l'activité des chiffonniers (biffins), qui tirent un revenu de la récupération d'objets dans les poubelles, qui sont réparés et revendus<sup>18</sup>. La question environnementale est secondaire, mais elle réoriente les discours et les problématiques d'intervention, voire engage une politisation de l'action : « Il n'y avait pas de dimension écologique pour les militants blancs, issus des classes moyennes, qui ne connaissaient pas ce travail de chiffonniers, mais il y avait l'idée de si on créait un endroit avec plein de ressources [...] Bref, on n'arrive pas de l'écologie, mais des poubelles...[...] On arrive du réemploi et de la nécessité d'avoir des revenus [...] ». Pour le moment, le volume pléthorique de matières et objets recyclables ou réutilisables ne nécessite aucune coordination particulière entre les associations locales de l'économie circulaire. La Pagaille entretient plus de relations avec le collectif C3R, dont elle se sent politiquement proche, qu'avec la communauté locale d'Emmaüs, même si cette dernière cherche de plus en plus à faire reconnaître son activité de recyclage<sup>19</sup>.

La manière dont les associations adressent une diversité de problèmes liés à la production, l'approvisionnement ou la distribution des biens matériels nécessaires au quotidien (Schlosberg et Coles, 2016) ou les inégalités sociales dans l'accès à ces biens constituent des éléments structurants de la portée transformative de leur projet. Elle conditionne également leurs rapports avec les pouvoirs publics locaux et la capacité à faire évoluer les manières d'agir collectivement face aux enjeux climatiques.

- 6 -

## Participer ou faire participer : dispositifs et tactiques de la démocratisation des enjeux climatiques

L'analyse des liens entre action publique locale et mobilisations collectives révèle des tensions entre ajustements mutuels et montées conflictuelles, ainsi que des décalages entre des logiques d'action propres à la transition socio-écologique. Nous nous focalisons ici sur la participation citoyenne, qui souligne des divergences de point de vue, et des dynamiques contrastées dans les deux communes autour des questions de démocratisation des débats et des politiques environnementales.

### 6.1. À Ivry-sur-Seine, enjeux et critiques de l'Assemblée citoyenne pour le Climat

À Ivry-sur-Seine, la municipalité s'est lancée en juin 2021 dans une démarche de convention citoyenne pour le climat intitulée « *Pour le climat, à Ivry, on agit !* ». L'ambition exprimée par deux élus adjoints au maire<sup>20</sup> est de faire participer les citoyen.nes à des ateliers ciblés sur des thèmes spécifiques et de recueillir leurs propositions sur les thématiques de l'adaptation aux changements climatiques et de la transition écologique. La municipalité de majorité communiste, réélue grâce à l'appui d'une liste citoyenne, s'est engagée à réunir trois conférences sur le climat pendant son mandat. Nos interlocuteurs rappellent qu'au moment des assises de la ville, en 2018, la population avait interpellé les édiles sur le manque de nature, d'espaces verts et sur le caractère fortement minéralisé de l'environnement urbain. L'élu en charge de la participation insiste sur le caractère délibératif de la convention et sur la teneur inévitablement conflictuelle des débats qui s'y tiendront, dont il espère que sortiront des propositions qui pourront être soumises au conseil municipal. Ce faisant, il rappelle que la concertation ne signifie pas un retrait de la démocratie représentative.

Du côté des associations, les points de vue sur la convention citoyenne sont divers : nombreuses sont celles qui s'engagent dans l'animation d'ateliers, mais plusieurs membres font également part de leur scepticisme, sinon leur franc désaccord avec la municipalité. Certains évoquent la prégnance des grands projets d'aménagement (comme le projet Ivry-Confluences) et le poids des aménageurs ou des industriels dans les décisions. Le cas de la Pagaille, à ce titre, est particulièrement intéressant. En entretien et lors du discours de l'inauguration de la convention citoyenne, deux salarié.es de l'association affichent clairement leurs convictions anticapitalistes : fustigeant les mesures politiques telles que l'écotaxe qui visent selon eux à faire porter l'effort physique et financier du tri des déchets sur les ménages, il et elle dénoncent l'impunité des industriels qui créent des déchets et polluent<sup>21</sup>. L'association dénonce, aux côtés du collectif 3R, le projet d'installation d'un méthaniseur à l'usine d'Ivry-sur-Seine. Forte de son succès<sup>22</sup>, la Pagaille promeut une solution alternative, qui consisterait dans le développement de déchetteries locales, d'un format similaire au sien. Une interlocutrice rêve même qu'à terme, ces déchetteries constituent un service public à part entière. Quant à la municipalité, elle montre une certaine ambiguïté

vis-à-vis de l'association : alors que l'un des élus reconnaît son efficacité et son rôle pionnier (« [...] ils sont déjà devant. Donc c'est presque nous qui devons les rattraper »<sup>23</sup>), la municipalité va fermer le local dont ils bénéficiaient à titre gratuit. Le loyer du nouveau local qui leur a été proposé, au sein du quartier d'Ivry-Confluences, est inabordable pour l'association, dont les représentant.es estiment par ailleurs qu'elle servirait de « vitrine » à l'aménageur, qui propose la création d'un « petit îlot ESS sympa, avec un supermarché bio et un atelier de réparation de vélos »<sup>24</sup>.

Les maisons de quartiers, qui ont vocation à s'adresser à une population plutôt fragile économiquement et socialement, sont fortement impliquées dans le dispositif de la convention citoyenne. Selon le directeur de la maison de quartier d'Ivry Port, l'éducation populaire constitue un moyen de favoriser la sensibilisation des personnes, non pas dans une visée d'éduquer des personnes ignorantes, mais de leur permettre de s'organiser de manière autonome pour acquérir des connaissances, les partager, en discuter, réfléchir collectivement. La mairie affirme son souhait de créer une « culture de la participation » des habitant.es d'Ivry-sur-Seine. Alors que la participation citoyenne des personnes qui se sentent les moins légitimes fait partie des enjeux identifiés par les mobilisations sur la justice environnementale (Schlosberg, 2007), cette façon d'encadrer l'opinion publique pourrait aussi être une façon de mieux asseoir la légitimité des élus. C'est la dérive que plusieurs interlocuteur·ices soulignent, l'un d'eux affirmant la nécessité que l'action citoyenne ne doit pas passer seulement à travers des structures ou des outils contrôlés par la municipalité<sup>25</sup>.

## 6.2. À Clamart, les stratégies d'alliance face à une municipalité peu engagée

À Clamart, la situation politique est radicalement différente : peu ouverte aux enjeux écologiques et aux problématiques d'inégalités sociales, la municipalité entretient des relations distendues, sinon conflictuelles, avec plusieurs associations que nous avons enquêtées. Un conflit a opposé la municipalité actuelle, orientée à droite (UMP, puis LR puis Libres !) et trois associations (les Dérailleurs, Vivre à Clamart, Association des usagers des transports-AUT) sur le projet du tramway T10, dont le tracé traverse le Bois de Clamart. La municipalité a déposé auprès du Département un amendement au projet pour élargir les voies routières latérales, auquel s'opposent les trois associations, qui dénoncent la dégradation du milieu naturel (déforestation) et les impacts afférents (bruit, pollution de l'air, perte de biodiversité). Les relations entre les associations perçues comme écologistes, accusées par la mairie de prendre des positions « politiques », sont arrivées à un point de rupture. À la suite de cette mobilisation, les associations organisatrices ont été interdites de participation au forum annuel des associations organisé par la ville de Clamart.

Dans ce contexte politique peu favorable, les associations recourent à des alliances stratégiques souvent informelles, à l'échelle intercommunale, voire régionale, afin d'assurer leur reconnaissance en tant qu'interlocuteurs politiques compétents, voire incontournables et d'accroître leur capacité à agir sur les problématiques environnementales.



Un premier exemple concerne l'effort déployé par neuf associations vélos dans les communes de l'EPCI autour du Collectif Vélo VSGP, créé en 2020. Informel, ce collectif vise à appuyer les demandes d'intervention auprès des pouvoirs publics à l'échelle du territoire intercommunal<sup>26</sup>. À la suite de la crise sanitaire, les associations ont par exemple œuvré en faveur du maintien des « coronapistes », et le maire de Clamart, qui préside l'EPT, a fini par monter un comité technique pour travailler sur le développement d'un plan vélo à l'échelle du territoire intercommunal. Par ailleurs, plusieurs associations vélos dont celles de Clamart et de Fontenay-aux-Roses ont contribué, aux côtés du réseau régional « Mieux se déplacer à bicyclette » (MDB), à la création en 2019 d'une association, Vélo Ile-de-France, qui a lancé un projet de lignes cyclables à haute capacité, le RER-V. En 2020, la Région s'est engagée à financer ce projet à hauteur de 300 millions d'euros. Pour l'un des membres du collectif Vélo VSGP, l'intégration de cette initiative citoyenne dans la stratégie régionale était inespérée.

Le deuxième exemple est celui de la CATTE, Coordination de 40 associations du territoire pour la transition écologique, qui regroupe les onze communes de l'EPT et qui a pour objectif de fédérer les associations qui participent à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Vallée Sud Grand Paris, engagé depuis deux ans<sup>27</sup>. Le réseau s'est auto-organisé en mettant en place des groupes de travail thématiques sur des sujets divers (alimentation, mobilité, bâtiment, énergie, nature en ville, etc.), réunis sur un rythme hebdomadaire en visioconférence, invitant des expert.es, afin d'élaborer des propositions. Cette action tente de compenser la faible mobilisation de la municipalité autour des enjeux climatiques et de transition. Si le regroupement construit une voix qu'il est « impossible d'ignorer », selon les bénévoles de Vivre à Clamart, c'est le processus de partage et de réflexion collective entre les associations à l'occasion du PCAET qui est plus intéressant que le résultat lui-même, en termes de prise en compte des avis exprimés. Ce collectif crée de la transversalité entre les associations à l'échelle intercommunale, permettant de renforcer les liens et de multiplier les plaidoyers à vocation environnementale à travers les réseaux des différentes associations.

## - 7 -

### Conclusion

Dans quelle mesure les actions engagées par les associations à visée socio-environnementale dessinent-elles des voies alternatives en faveur de transformations sociales et écologiques face à l'urgence climatique ? Nous proposons de revenir sur les enseignements issus de l'analyse des cas de Clamart et d'Ivry-sur-Seine au travers de deux aspects qui caractérisent selon nous la transversalité de ces formes d'action locales : la mise en relation des enjeux sociaux et environnementaux et l'entrée par le changement des pratiques quotidiennes.

Sans nécessairement se référer aux enjeux climatiques, la majorité des personnes interrogées évoque la nécessité d'agir de manière concrète, localement, face à l'insuffisance des politiques engagées par les pouvoirs publics, ou pour résister à des projets ou mesures qui sont jugées néfastes d'un point de vue environnemental. Les enjeux sociaux sont souvent formulés plus explicitement que l'urgence environnementale, différemment selon les collectifs et les communes. À Clamart, les inégalités sociales et environnementales apparaissent peu dans les discours comme dans les actions des collectifs. Plusieurs associations expriment le souhait d'élargir leur activité au profit des habitants issus des milieux populaires, mais cette attention ne ressort pas des actions mises en œuvre. Certains activistes formulent même des préjugés à l'égard des personnes socialement défavorisées, par exemple lorsqu'une interlocutrice affirme : « On aimerait bien aller toucher aussi les populations du Haut de Clamart. Donc là par exemple, faire des ateliers sur le vrac et le zéro déchet, apprendre aux gens ce mode de vie »<sup>28</sup>. Outre la méconnaissance des conditions de vie des personnes, cette attitude nie *a priori* leur sensibilisation aux enjeux environnementaux. À Ivry-sur-Seine au contraire, les inégalités constituent une dimension primordiale de nombreux projets associatifs. D'emblée les personnes enquêtées affichent des priorités qui font écho à celles des mouvements de justice environnementale, bien que sans s'y référer de manière explicite : la reconnaissance et la prise en compte des situations d'injustice sociale et environnementale, la participation du plus grand nombre, en particulier des plus démunis ou de ceux qui se sentent le moins légitimes, l'accès à des pratiques plus sobres, moins impactantes pour l'environnement ou plus saines pour la santé. Ces positionnements à l'égard des inégalités et des questions de justice structurent le contenu et la portée transformative des actions engagées. Du côté des pouvoirs publics, les enjeux sociaux et environnementaux restent majoritairement séparés, y compris dans la manière d'intégrer les acteurs associatifs, généralement cantonnés à des activités de solidarité et d'insertion sociale d'un côté ou d'actions environnementales de l'autre. Cet étiquetage limite la reconnaissance de la diversité des actions engagées par les collectifs, contraints de s'adapter à l'organisation administrative et politique existante, marquée par de fortes segmentations.

Mais c'est vis-à-vis du changement des pratiques du quotidien que les différences de modes d'action entre les collectifs et entre associations et pouvoirs publics sont plus flagrantes. À Clamart, les actions les plus visibles portent sur la promotion de voies cyclables, au sein de mouvements très structurés à différentes échelles, communale, intercommunale et régionale. L'autonomisation des pratiques cyclables ne constitue pas une priorité. À Ivry-sur-Seine en revanche, les expérimentations sont plus diverses et orientées vers la durabilité sociale et environnementale : sensibiliser et faire participer un public divers aux enjeux environnementaux à travers des ateliers culturels et des réflexions délibératives sur les pratiques du quotidien (maisons de quartier, théâtre El Duende), former (au) et faire du jardinage (jardins ouvriers et jardins partagés), recycler et vendre des objets à bas prix, en procurant une formation et un emploi aux personnes précarisées (la Pagaille, Emmaüs), organiser la vente de paniers solidaires de légumes et produits alimentaires écologiques et soulever les enjeux de sécurité sociale alimentaire (Étal Solidaire), partir du vélo et de l'alimentation pour constituer un réseau local solidaire (Courcyclette).

Ainsi, bien que chaque collectif s'investisse généralement dans un seul domaine de pratiques (la mobilité douce, l'alimentation écologique, le jardinage, le recyclage des déchets, la réparation des objets), leur manière d'appréhender le changement replace chaque pratique du quotidien, chaque objet utilisé ou quantité d'énergie consommée dans la vie quotidienne au sein d'un système de circulation de flux, d'énergie, de matières plus global, qui dépasse la seule échelle locale. En entrant par le changement des pratiques du quotidien, ils proposent des capacités de résistance vis-à-vis des modes de production, de distribution, de consommation qui sont adossés aux régimes politiques et économiques dominants (secteurs de la grande distribution alimentaire, systèmes locaux de déplacements, de traitement des déchets, etc.) et dont ils estiment que les impacts sont problématiques d'un point de vue environnemental. De leur côté, les acteurs publics abordent les enjeux environnementaux et agissent à partir d'une segmentation sectorielle des problèmes, au risque d'ignorer les interactions et les effets de report induits par des actions spécialisées. Par ailleurs, ils mettent en œuvre des mesures incitatives ou coercitives de changement des comportements qui s'adressent à des individus. Au contraire, les initiatives citoyennes proposent des expérimentations collectives de transformation des pratiques et des modes de vie selon des modalités diverses d'apprentissages, de transmissions de savoir-faire, de (ré)appropriation des environnements proches. Ce faisant, ces collectifs ne limitent pas leur intervention à la prévention du changement climatique ou des diverses formes de dégradation de l'environnement, ils mettent en œuvre des processus d'adaptation aux impacts de la crise écologique.

Ainsi, malgré leur spécialisation, les associations appréhendent souvent de manière plus globale les problématiques de transformation des systèmes socio-techniques, alors que les politiques publiques visent à ajuster certaines composantes de manière progressive, essentiellement à partir d'innovations techniques ou de changements matériels. Certes, comme l'ont montré les exemples de Clamart et d'Ivry-sur-Seine, les associations ne font pas toutes « communauté », pour reprendre le terme de Lapostolle et Roy (2022) et la constitution de tiers lieux ou de réseaux rassemblant différentes associations est loin d'être systématique. La manière dont les collectifs composent avec les régimes sociotechniques dominants dépend de visions politiques parfois divergentes, qui ne dessinent donc pas une voie alternative organisée, mais plusieurs propositions, dont les logiques de développement et de pérennisation sont variables. Bien que leur impact en termes de changement effectif des pratiques soit difficile à évaluer, nous défendons l'idée que c'est dans la capacité de résistance qu'ils déploient et qu'ils offrent vis-à-vis de la reproduction de pratiques de consommation courantes, dommageables pour l'environnement et pour la santé, que leur action se révèle aujourd'hui la plus tangible en termes d'alternative sociale et politique.

## Remerciements

Cet article a bénéficié du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir dans le cadre du LABEX LIEPP (ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02) et de l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).

## Bibliographie

- Agyeman J, Schlosberg D, Craven L, Matthews C (2016) Trends and directions in environmental justice: from inequity to everyday life, community and just sustainability. *Annual Review of Environment and Resources* 41: 321-340.
- Antolinos-Basso D, Blanc N, Chiche J, Paddeu F (2020) S'engager pour l'environnement dans le Grand Paris, Cybergeog: European Journal of Geography, document 939.
- Blanc N, Emelianoff C, Rochard H (2022) *Réparer la terre par le bas. Manifeste pour un environnementalisme ordinaire*. Éditions Le Bord de l'eau, Lormont.
- Blanc N, Legrand M (2019) Vers une recherche-crédation : explorer la portée transformatrice des récits dans les relations au milieu de vie. *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, 18(1) : 49-76.
- Blanc N, Paddeu F (2018) L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit ? *EspacesTemps.net*
- Blythe J, Silver J, Evans L, Armitage D, Bennett N, Moore M-L, Morrisson T-H, Brown K (2018) The dark side of transformation: latent risks in contemporary sustainability discourse. *Antipode* 50: 1206-1223.
- Bobel M (2019) Faire de la lutte contre le gaspillage un outil de résilience face à la crise écologique : le cas du réemploi solidaire dans les ressourceries », In : Guillard V (dir.) *Du gaspillage à la sobriété, Avoir moins et vivre mieux ?* De Boeck Supérieur, Paris : 109-116.
- Celata F, Coletti R (2018) Community organizing, sustainability transitions and public policies: Introduction. *Environmental Innovation and Societal Transitions* 29: 1-4.
- Demailly K-E (2014) Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? *EchoGéo*, 27.
- Dewey J (2010) *Le public et ses problèmes*. Gallimard, Paris.
- Ernwein M, Salomon Cavin J (2014) Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois. *Géocarrefour* 89(1-2) : 31-40.
- Feola G (2015) Societal transformation in response to global environmental change: A review of emerging concepts. *Ambio* 44: 376-390.
- Gallez C (2023) La transition énergétique et au-delà. Quel appui des initiatives citoyennes au changement des pratiques sociales ? In : Gallez C, Coutard O (dir.), *Vers une Île-de-France post-carbone ? Dynamiques, freins et leviers d'une transition énergétique régionale*. L'Œil d'Or, Paris : 393-415.
- Lapostolle D, Roy A (2022) L'essaiimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas. *Développement durable et territoires* 13(1).
- Lefebvre H (1977) *Critique de la vie quotidienne. t.1 : Introduction*. L'Arche, Paris.
- Loftus A (2012) *Everyday environmentalism: creating an urban political ecology*. University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Metsdagh L (2018) *Jardiner entre soi*. L'Harmattan, Paris.
- O'Brien K (2012) Global environmental change II: From adaptation to deliberate transformation. *Progress in human geography* 36(5): 667-676.
- Pelling M (2011) *Adaptation to climate change: from resilience to transformation*. Routledge, London.
- Pelling M, O'Brien K, Matyas D (2015) Adaptation and transformation. *Climatic Change* 133: 113-127.
- Pruvost G (2013) L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement. *L'imaginaire écologique* 60 : 36-55.
- Ribot J (2011) Vulnerability before adaptation: toward transformative climate action. *Global Environmental Change* 21: 1160-1162.
- Rigal A (2022) Changing habits in the cycling subculture: the case of two bike workshops in France. *Mobilities* 18(2): 184-201.
- Schlosberg D (2007) *Defining environmental justice: theories, movements, and nature*. Oxford University Press, Oxford-New York.
- Schlosberg D, Coles R (2016) The new environmentalism of everyday life: Sustainability, material flows and movements. *Contemporary Political Theory* 15(2) :160-181.

- Shove E, Pantzar M, Watson M (2012) *The dynamics of social practice. Everyday life and how it changes*. Sage, London.
- Simonnet G (2015) Une brève histoire de l'adaptation : l'évolution conceptuelle au fil des rapports du GIEC (1990-2014). *Natures Science Sociétés*, supp. 3: 52-64.
- Zask J (2022) *Écologie et démocratie*. Premier Parallèle, Condé-en-Normandie.

## Notes

- 1 - Les deux phases de ce projet de recherche (Civic Act 1 et 2) ont été co-financées par le Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques (Sciences Po) et par le Centre des Politiques de la Terre (Université Paris Cité, Sciences Po).
- 2 - Cf. rapport du groupe 1 du 2<sup>e</sup> rapport d'évaluation (AR6), août 2021 <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/>
- 3 - Environnement entendu comme « ce qui nous environne dans ses dimensions socio-naturelles et qui se construit avec de très nombreux collectifs, humains et non-humains (rochers, eaux, terres, airs, êtres vivants...), y compris intra-agentivement » (Blanc et Legrand, 2019, p. 52).
- 4 - « Le Haut-Clamart veut changer son image », Extrait d'un article du *Parisien* du 30 octobre 2012, relayant les objectifs de la municipalité.
- 5 - Agence métropolitaine de traitement des déchets.
- 6 - Entretien du 20 septembre 2021, avec trois personnes membres de Vivre à Clamart.
- 7 - Clamart dit Non à la Ringardise, entretien du 22 novembre 2011 avec trois personnes membres du CNR.
- 8 - Entretien du 28 novembre 2020 avec une personne membre du collectif 3R.
- 9 - Entretien du 13 septembre 2021 avec deux personnes membres de Sève Urbaine.
- 10 - Entretien du 29 juillet 2021 avec une personne membre des Dérailleurs.
- 11 - Entretien du 27 juin 2017 avec une personne membre des Dérailleurs.
- 12 - Entretien du 13 décembre 2021 avec un membre du Collectif vélo VSGP.
- 13 - Entretien du 16 septembre 2021, avec deux personnes membres d'Arpeije.
- 14 - Entretien du 17 juin 2021, avec trois personnes membres de la Courcyclette.
- 15 - Ce réseau géré par une start-up à but lucratif, s'appuie sur la dynamique de l'économie collaborative sans intégrer les enjeux de l'agriculture écologique ni de la justice alimentaire.
- 16 - Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.
- 17 - Entretiens des 19 mai et 13 juillet 2021, avec une personne membre de l'Étal solidaire.
- 18 - Entretien du 11 juin 2021, avec une personne membre de la Pagaille.
- 19 - Entretien du 20 mai 2021, avec une personne membre d'Emmaüs Ivry.
- 20 - Entretien du 19 mai 2021, avec deux élus de la municipalité d'Ivry-sur-Seine.
- 21 - Voir notamment l'intervention de l'association lors de la soirée de lancement de l'assemblée citoyenne climat, le 9 juin 2021.
- 22 - En quelques années, le nombre de personnes employées par l'association, sur des contrats variés, s'élève à une trentaine. En 2019, l'association a traité 120 tonnes de déchets, dont 10 % seulement sont retournés en incinération.
- 23 - Entretien du 19 mai 2021, avec deux élus de la municipalité d'Ivry-sur-Seine.
- 24 - Entretien du 11 juin 2021, avec une personne membre de la Pagaille.
- 25 - Entretien du 20 mai 2021, avec un membre de la maison de quartier d'Ivry-Port.
- 26 - Entretien du 13 décembre 2021, avec un membre du Collectif vélo VSGP.
- 27 - Soit plus de trois ans après la date de l'obligation légale.
- 28 - Entretien du 23 septembre 2021, avec une personne membre des Petits Pois sont Verts.